

.....
Avis n°21-148064

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/21-148064/officiel>

Département(s) de publication : **69**
Annonce No **21-148064**

I.II.IV.VI.

AVIS DE CONCESSION

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Communay, Rue du Sillon, 69360, COMMUNAY, F, Téléphone : (+33) 04 72 49 80 60,
Courriel : jerome.marse@communay.fr , Fax : (+33) 04 72 49 80 69, Code NUTS : FRK26

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.e-marchespublics.com>

Adresse du profil acheteur : <http://communay.e-marchespublics.com>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://communay.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Concession de service public de fourrière automobile

Numéro de référence : 2021-CS0001

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 79713000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Concession de service de la fourrière automobile sur la Commune de Communay, regroupant l'ensemble des opérations :? d'enlèvement et de mise en fourrière des véhicules ;? de leur gardiennage ;? de leur restitution ou de leur aliénation ;? de l'évacuation des véhicules à détruire. La durée de la concession est fixée à 5 années à compter du 1er janvier 2022 ou de la date de signature du contrat de concession si celle-ci est plus tardive. Le prestataire s'engage à assurer le bon fonctionnement et la continuité du service public qui lui est confié, et dont il assume seul la responsabilité. Le parc de la fourrière doit être accessible sur une plage horaire large pour permettre aux usagers de récupérer leur véhicule dans les meilleurs délais. Le prestataire est chargé d'effectuer, à la demande de l'officier de police judiciaire territorialement compétent ou du Maire ou du Préfet, au titre de l'article L325-1-2 du code de la route, l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules prévus à l'annexe II de l'arrêté du 14 novembre 2001 modifié.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 10 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79713000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK26

Lieu principal d'exécution : :

II.2.4) Description des prestations : Les prestations attendues sont les suivantes :- l'enlèvement et la conservation des véhicules à la demande du Maire- le gardiennage, a restitution ou l'aliénation des véhicules mis en fourrière - l'évacuation des véhicules désignés par l'ordonnateur de la fourrière vers un site de dépollution, démontage, démolition ou broyage

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 10 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - lettre de candidature mentionnant :- si le candidat se présente seul ou en groupement ; en cas de groupement, la forme du groupement- l'identité du candidat ou de chaque membre du groupement ; - pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ; - attestation sur l'honneur de non exclusion à la procédure de passation- certificat délivrée par les administrations et organismes compétentes : justification que le candidat a satisfait à ses obligations de déclarations en matière fiscale ou sociale ou d'acquiescement des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles dont la liste est par voie réglementaire ; - respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-1 à L5212-4 du Code du Travail ; - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.- agrément préfectoral en cours de validité ou copie de la demande en cours

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Agrément préfectoral exigé par l'article R325-4 du Code de la Route ou preuve de dépôt de demande d'un tel agrément

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

29 novembre 2021 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON, Palais des Juridictions administratives, 69433, LYON, F, Téléphone : (+33) 4 87 63 50 00, Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

5 novembre 2021